

Poitiers le 15 aout 2020

NOTICE D'INFORMATION
Séjour de randonnées Itinérante GR 10 St. Jean de Pied de Port / Estaut
Du lundi 7 au mardi 15 / 09 / 2020

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaire de la licence FFRP 2020 avec assurance RC.

Nombre de participants: 4 au minimum, 8 au maximum.

Date: du lundi 7 au mardi 15 septembre 2020

Déplacements: train

Programme : (susceptible d'adaptation)

Lundi 7 septembre 2020 : Déplacement de Poitiers à St.Jean Pied de Port

Mardi 8 septembre : randonnée Jean Pied de Port/ Kaskoleta	15,8km	+939	-513	5h10
variante mauvais temps	12,1	+1144	-133	4h45

Mercredi 9 septembre : Randonnée: Kaskoleta/ col de Bagargiak	19.1km	+1462	-751	8h05
--	--------	-------	------	------

Jeudi 10 septembre : Randonnée col de Bagargiak/Logibar	14,6	+726	-1373	6h40
variante par la route (en cas de mauvais temps)	12,1	+248	-1192	3h35

Vendredi 11 septembre : Randonnée: Logibar/ St Engrace	25km	+1470	-1248	8h40
---	------	-------	-------	------

Samedi 12 septembre : Randonnée St Engrace/ Arlette La Pierre St Martin	10,3km	+1249	-218	5h10
--	--------	-------	------	------

Dimanche 13 septembre : Randonnée Arlette La Pierre St Martin/Lescun	14,7	+499	-1241	5h15
---	------	------	-------	------

Lundi 14 septembre : Randonnée Lescun/Estaut	14,8	+908	-1212	4h55
---	------	------	-------	------

Mardi 15 septembre : Retour vers Poitiers Car + Train

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE : 913^E – SIRET : 30358816400044.

Hébergement :

Gîtes de groupe ou d'étape.

COÛT DU SEJOUR

Le coût du séjour est estimé à **350 €** par personne.

Ce prix comprend l'hébergement, les dîners et les petits déjeuners du vendredi 1er au jeudi 7 juin.
L'accompagnement des randonnées par un Animateur de l'Association.

Le coût de l'immatriculation Tourisme de la Fédération et du Comité départemental

Ne sont pas compris

Le transport en train

Les boissons, les piques niques du midi,

Les dépenses personnelles, Les visites et excursion

Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)

D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 15 juillet 2020

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 170€ (chèque à l'ordre de l'Association).

Ci joint un bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte. Vous aurez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances individuelles facultatives.

PAIEMENTS :

Acompte de 170 € à la pré-inscription. Date limite 20 juillet 2020.

Primes d'assurance (facultatives) lors de l'inscription.

Solde du séjour avant le 1^{er} /09/2020.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE : 913^E – SIRET : 30358816400044.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

En train (à titre indicatif coût variable en fonction, des horaires, des cartes de réduction entre 50 et 90€ AR).

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

- Annulation faite avant le 1^{er} aout 20: restitution des sommes versées.
- Annulation faite entre le 2 aout et le 7 septembre retenue 100% du montant total du séjour

.Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site Asso <http://association.com> /programmes /randonnées/Sorties séjours/ conditions générales de vente - notice assurance.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE : 913^F – SIRET : 30358816400044.